

2017 numéro
01

e.sfm

Véronique
Boudon-Millot

Jean-François
Hutin

Patrice
Le Floch-Prigent



Histoire des sciences médicales

s o m m a i r e



L'Édito

Notre récent supplément illustré de la revue *Histoire des sciences médicales* connaît un succès croissant auprès des lecteurs, et nous sommes heureux de vous présenter aujourd'hui le premier des deux numéros de la *e.sfhm* prévus pour l'année 2017. Il y est question de thériaque, un des plus fameux antidotes de l'antiquité à l'aube du XX^e siècle, un des plus populaires aussi, dont l'imaginaire s'est amplement nourri ; les sources historiques et textuelles de sa fabrication sont ici analysées et son histoire retracée à travers une riche iconographie. Dans un tout autre registre, le lecteur pourra apprécier la valeur thérapeutique du rire et de l'humour en feuilletant le joyeux florilège des caricatures de scènes de la vie médicale qui ont illustré de 1884 à 1951 les sonnets humoristiques du docteur Georges Camuset et qui sont ici rassemblées pour la première fois.

Enfin, la *Société française d'histoire de la médecine* offre chaque année des prix récompensant des thèses et des ouvrages originaux en histoire de la médecine. Le lecteur découvrira les derniers lauréats dans le reportage photographique qui clôt ce numéro.

Nos remerciements vont aux auteurs qui contribuent à nourrir et à enrichir la *e.sfhm*, à la Bibliothèque interuniversitaire de santé de Paris et à son directeur, M. Guy Cobolet, qui permettent sa diffusion gratuite en ligne.

J. Vons

THÉRIAQUE

04

**De la thériaque
pour les empereurs :
de l'archiatre de Néron
à celui des Sévère**

Véronique Boudon-Millot

"La parution aux Belles Lettres dans la Collection des Universités de France (dite Budé) en novembre 2016 du traité galénique sur la Thériaque à Pison est l'occasion de revenir sur l'origine de ce célèbre électuaire et en particulier sur les circonstances, les lieux et les grandes dates de sa première histoire..."

CAMUSET

14

**Les illustrations des
Sonnets du Docteur
de Georges Camuset**

Jean-François Hutin

"Le docteur Georges Camuset (Lons-le-Saunier, 1840 - Paris, 1885) fut l'auteur de quelques ouvrages d'ophtalmologie, mais ce furent Les sonnets du docteur qui lui assurèrent la postérité car ce livre ne compta pas moins de neuf éditions illustrées par des artistes différents sur près de soixante-dix ans..."

PRIX

26

Prix de thèse en histoire de la médecine Georges Robert 2016

Patrice Le Floch-Prigent

"Conformément à ses statuts, la Société Française d'histoire de la médecine décerne chaque année deux prix de thèse en histoire de la médecine, mention sciences médicales et mention sciences humaines..."



4



28

Prix 2016 d'histoire de la médecine de l'Académie nationale de médecine et de la Société française d'histoire de la médecine

Patrice Le Floch-Prigent

"La remise du prix commun de la Société d'histoire de la médecine et de l'Académie nationale de médecine à la lauréate Madame Marie Boissière pour son livre, Bretonneau, correspondance d'un médecin, publié aux presses universitaires de Tours en 2015..."



14



26

“De la thériaque pour les empereurs: de l’archiatre de Néron à celui des Sévère”

Véronique Boudon-Millot



Fig. 1 : Pot à Thériaque, Institut de France, photo personnelle.

La parution aux Belles Lettres dans la *Collection des Universités de France* (dite Budé) en novembre 2016 du traité galénique sur la *Thériaque à Pison*¹ est l'occasion de revenir sur l'origine de ce célèbre électuaire et en particulier sur les circonstances, les lieux et les grandes dates de sa première histoire². Dedicacé à un riche Romain de la puissante famille des Pison, ce traité d'une centaine de pages, très tôt entré dans le corpus galénique est en réalité l'œuvre non pas du grand médecin du II^e siècle de notre ère Galien de Pergame auquel il a longtemps été attribué, mais, comme le montrent notamment l'analyse du traité et l'étude lexicale, celle d'un archiatre anonyme du début du III^e siècle, c'est-à-dire un médecin attaché au palais de l'Empereur. Or, jusqu'à présent accessible aux seuls hellénistes, le texte grec de la *Thériaque à Pison* aujourd'hui édité pour la première fois avec une traduction française permet non seulement un accès direct à la recette originale, en vers et en prose, d'Andromaque Père et Fils, mais permet aussi plus largement de reconstituer ce monde des cours hellénistiques, puis du Haut-Empire romain qui en forment la toile de fond.

Composée de plus de soixante-dix ingrédients dont l'opium et la chair de vipère (en grec **θήρ**/thêr), d'où elle tire son nom, la thériaque est le fleuron de la pharmacopée grecque antique. Élaborée au I^{er} siècle de notre ère par Andromaque, archiatre de Néron, la célèbre recette de la thériaque, exemple unique dans toute la pharmacopée, s'est ensuite maintenue sans grand changement jusqu'à l'aube du XX^e siècle. Or à l'intérieur de cette histoire de près de vingt siècles, le témoignage de la *Thériaque à Pison* sur l'origine et les débuts de cet électuaire occupe une place de tout premier plan. Certes, ce traité n'est pas le seul à nous avoir préservé le texte de la recette authentique d'Andromaque, puisqu'un autre traité authentiquement galénique cette fois, les *Antidotes*, nous a également transmis la célèbre recette (une répétition qui constitue par ailleurs un argument supplémentaire contre l'authenticité de la *Thériaque à Pison*). Mais alors que Galien, dans les *Antidotes*, avait retranscrit la recette d'Andromaque à côté d'autres recettes d'antidotes divers et variés, l'auteur de la *Thériaque à Pison* lui consacre un traité particulier en s'intéressant à tous ses aspects (recette, choix des meilleurs ingrédients, principales indications, posologie et même sels thériaques).

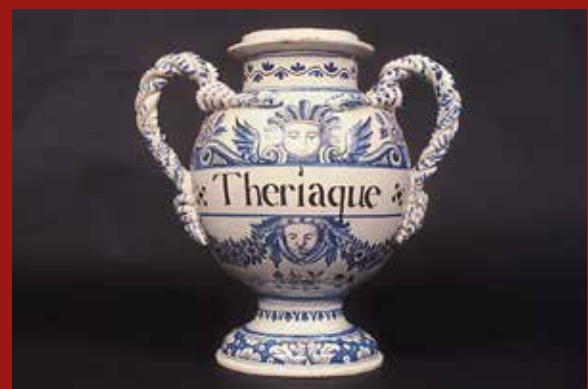


Fig. 2. Vase à Thériaque, faïence, Montpellier, 1^{er} quart du XVIII^e siècle. Source : Art et patrimoine pharmaceutique <http://artetpatrimoinepharmaceutique.fr/ark:/naan/a011444226930wMpxvt/5de83d0b5a>

1 GALIEN tome VI : *Thériaque à Pison*, édition critique et traduction, Paris, Les Belles Lettres, Collection des Universités de France, 2016, CCXXXVIII + 322 p.

2 V. Boudon-Millot, « Aux origines de la thériaque : la recette d'Andromaque », *Revue d'Histoire de la Pharmacie* n° 367, 2010, p. 261-270.

D'abord rédigée par Andromaque sous la forme d'un long poème de 174 vers dans une langue archaïque et difficile qui emprunte beaucoup à Nicandre (II^e siècle av. notre ère), la célèbre recette fut ensuite transcrite en prose par le fils du précédent (Andromaque le Jeune), mais également réécrite en vers dans une langue plus accessible par Damocrate, archiatre sous Néron (empereur de 54-58) et Vespasien (empereur de 69 à 79). Puis, la recette d'Andromaque fut encore remaniée par Xénocrate, et ensuite Criton, archiatre sous Trajan (empereur de 98 à 117), mais aussi



Magnos de Crète et Démétrios, deux archiatres de Marc Aurèle (empereur de 161 à 180). Quant à l'auteur de la *Thériaque à Pison* qui fait état de ces différentes évolutions de la recette d'Andromaque, il vécut sous le règne de Septime Sévère (193-211) dont il a connu les deux fils, Caracalla et Géta, ainsi que leur précepteur, le célèbre rhéteur Antipater d'Hiérapolis. Son témoignage permet en particulier de retracer comment, après une période d'apogée sous le règne de Marc Aurèle qui en était particulièrement gourmand suivie d'un bref abandon sous le règne de son fils Commode, la consommation de thériaque avait repris à la cour où elle était particulièrement en vogue en ce début du III^e siècle dans l'aristocratie impériale.

Fig. 3 : Pot couvert de thériaque : porcelaine vers 1833 ; Source : Art et patrimoine pharmaceutique.
<http://artetpatrimoinepharmaceutique.fr/ark:/naan/a011444226930RFFzOg/9cad51e6dca011444226930wMpxvt/5de83d0b5a>

**“ L'EMPEREUR, QUI
 CONSOMMAIT
 QUOTIDIENNEMENT DE LA
 THÉRIAQUE NOTAMMENT
 POUR LUTTER CONTRE SES
 INSOMNIES, EN VINT À
 S'ASSOUIPIR RÉGULIÈREMENT
 DANS LA JOURNÉE ”**

La difficulté de rassembler un si grand nombre d'ingrédients rares et précieux, sans compter la complexité des différentes étapes de sa préparation, explique évidemment que la thériaque ait été à l'origine un médicament réservé à l'empereur et à son entourage. Mais c'est sous le règne de Marc Aurèle, toujours selon notre auteur, que la thériaque commença à jouir d'une relative popularité. Galien, dans les *Antidotes*, confirme également ce goût de l'empereur pour la thériaque et note l'importance de sa consommation. Il rapporte en particulier comment l'empereur, qui consommait quotidiennement de la thériaque notamment pour lutter contre ses insomnies, en vint à s'assoupir régulièrement



Fig. 4 : Galien au chevet de Marc Aurèle : médaillon de Louis Lejeune (Prix de Rome 1911) ornant la façade du bâtiment de la Faculté de médecine de l'Université René Descartes, rue des Saints-Pères à Paris : photo personnelle.

dans la journée. Il demanda donc à Galien de modifier la composition de l'électuaire, ce que fit Galien en réduisant sa teneur en suc de pavot. Mais si les deux médecins, Galien et l'auteur de la *Thériaque à Pison*, s'accordent sur le goût prononcé de l'empereur pour l'électuaire, ils le justifient différemment. Selon Galien, Marc Aurèle avait d'abord en vue sa sécurité (*asphaleia*). Mais pour l'auteur de la *Thériaque à Pison*, cette consommation n'avait d'autre but que son utilité (*ôpheleia*). Que Marc Aurèle ait voulu se prémunir contre les empoisonnements ou contre les maladies, les deux n'étant d'ailleurs pas incompatibles, son nom resta en tout cas durablement attaché à celui de la thériaque, au point que certains modernes ont soupçonné l'empereur d'être devenu opiomane³.

³ P. Hadot, « Marc Aurèle était-il opiomane ? », *Mémorial André-Jean Festugière, Antiquité païenne et chrétienne, 25 études réunies par E. Lucchesi et H. D. Saffrey*, Genève, 1984, p. 33-50 et D. et M. Gourevitch, « Chronique anachronique. IX. Marc-Aurèle devint-il toxico-dépendant ? », *L'Évolution psychiatrique* 48, 1983, p. 253-256.

Ce n'est cependant qu'au début du III^e siècle, sous le règne des Sévère, celui de Septime Sévère et de ses deux fils Caracalla et Géta, que l'usage de la thériaque commença à se répandre au-delà du premier cercle de l'empereur. L'archiatre des Sévère qui, tel Galien avant lui, avait accès aux magasins du palais où il pouvait se procurer épices et autres ingrédients rares entrant dans la composition du précieux électuaire, fut ainsi autorisé à mettre la thériaque à la disposition de ceux qui en éprouveraient le besoin, tel le jeune fils de Pison, le rhéteur Antipater ou une certaine Areia, philosophe platonicienne et amie des empereurs, mais qui n'est pas autrement connue. Et c'est dans ce contexte que l'auteur de la *Thériaque à Pison* va entreprendre de divulguer à son dédicataire les secrets de cet antidote à l'origine réservé aux rois et aux empereurs.



Fig. 5 : Coffre à thériaque "Thériaque fine 1783" en chêne et fer, dimensions 63x51x35, XVIII^e siècle ; Source : Art et patrimoine pharmaceutique. <http://artetpatrimoinepharmaceutique.fr/ark:/naan/a011444226930CJdYB3/710956a059>

Le traité s'ouvre sur une courte scène où l'auteur évoque comment, rendant un jour visite à son ami et protecteur Pison, il le trouva plongé dans la lecture d'un traité sur la thériaque composé par un certain Magnos de Crète et comment l'intérêt manifesté par Pison pour le célèbre électuaire inspira à l'auteur la rédaction d'un traité sur son histoire, sa préparation, sa posologie et ses principales indications. Il explique en particulier comment cet électuaire, à l'origine conçu comme un antidote contre les poisons et les morsures des venimeux, en vint à être utilisé pour combattre les maux les plus terribles et bientôt à faire figure de panacée et même de fortifiant propre à prévenir toutes sortes maladies.

L'auteur se fait alors volontiers conteur pour retracer l'histoire et faire revivre sous nos yeux, à travers quantité d'anecdotes, une époque où les souverains, par crainte des empoisonnements, encourageaient volontiers les recherches dans la branche iologique de la pharmacologie, quand ils ne menaient pas eux-mêmes les recherches.

Sont ainsi mentionnées les importantes recherches menées par le roi du Pont Mithridate VI († 63), connu par ailleurs pour ses expériences sur des condamnés à mort, qui avaient abouti à la mise au point de la préparation à laquelle il a laissé son nom, le *mithridateion*, souvent considéré comme un des ancêtres de la thériaque⁴. Ce produit dont il prenait chaque jour une dose minimale pour se prémunir contre les empoisonnements, en vertu d'un

procédé passé à la postérité sous le nom de mithridatisation, devait bientôt faire preuve de son efficacité. En effet, vaincu par Pompée et voulant échapper aux Romains, Mithridate ne trouva pas de poison assez violent pour entraîner sa mort, tant son corps était immunisé, et fut contraint, après plusieurs tentatives, d'ordonner à l'un de ses fidèles compagnons de lui passer son épée à travers le corps

Outre le suc de pavot, la thériaque contenait de la chair de vipère d'où, en vertu du principe de sympathie cher à la médecine antique selon lequel le même est soigné par le même, elle aurait tiré son efficacité contre les morsures de serpents. En réalité, la longue préparation des vipères, telle qu'elle est décrite dans la *Thériaque à Pison*, ne permettait sans doute pas de préserver un quelconque principe actif : amputées de leur tête et de leur queue, les vipères étaient bouillies avec du sel et de l'aneth, avant que leur chair réduite et écrasée avec de la mie de pain soit intégrée dans la préparation sous la forme de « pains de vipères » ou « trochisques ». La liste des venimeux contre lesquels la thériaque était censée être efficace n'en est cependant pas moins imposante.

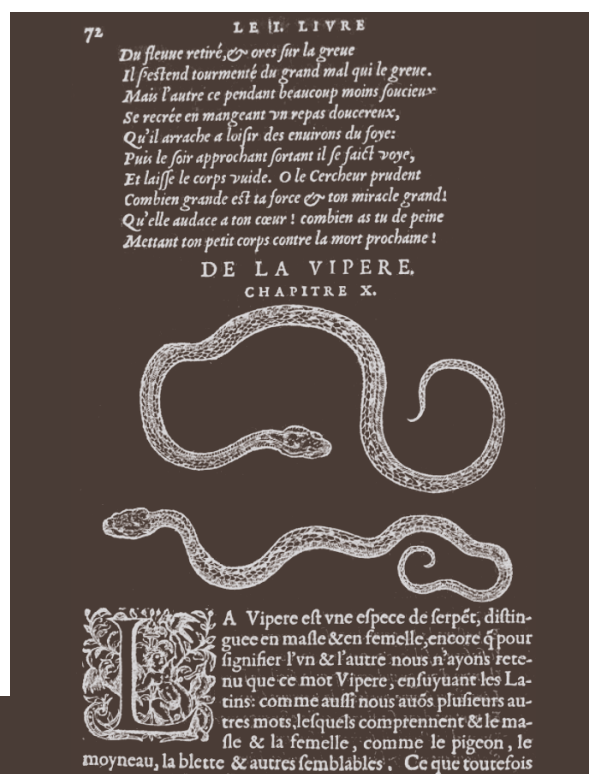


Fig. 8 - Jacques Grévin. Deux livres des venins, auxquels il est amplement discours des bestes venimeuses, theriaques, poisons et contrepoisons. Ensemble, les oeuvres de Nicandre, Medecin et Poëte Grec, traduites en vers François. Anvers, Christophe Plantin, 1568 ; collection BIU Santé ; <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/image?med06810x01x0080>

4 L.M.V. Totelin. « Mithridates' Antidote. A pharmacological ghost ». *Early Science and Medicine* 91, 2004, p. 1-19.

Andromaque, dans son poème, a en effet dressé un véritable catalogue des serpents et autres scorpions, réels ou fabuleux, qui a inspiré aux copistes médiévaux puis aux éditeurs de la Renaissance certaines de leurs plus belles illustrations. Ces serpents sont même les personnages principaux d'une des plus célèbres anecdotes rapportées par l'auteur, celle de la mort de Cléopâtre. On y lit comment la reine d'Égypte, après la mort d'Antoine, résolut d'échapper à son vainqueur Octave en se faisant mordre par un cobra. **Mais on y apprend surtout, détail dont une lacune dans le texte grec comblée par la traduction arabe offre la première attestation dans la littérature antique, comment Cléopâtre présenta à la morsure du serpent non pas son bras mais son sein gauche où, précise l'auteur, elle savait être le cœur.** Et c'est précisément cette version de la morsure au sein qui, bien que très minoritaire dans la littérature, s'est en revanche, pour des raisons esthétiques évidentes, très largement imposée dans l'art pictural, des miniatures médiévales aux tableaux préraphaélites⁵.

⁵ V. Boudon-Millot, « Du nouveau sur la mort de Cléopâtre : au croisement de l'histoire des textes et de l'histoire de l'art », *Revue des Etudes Grecques* 128, juillet-décembre 2015, p. 331-353.

Fig. 7 : Planche de serpents. - Parisinus arabus 2964, p. 25. Source gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France.



Fig. 6 : Noeud de serpents. - Parisinus Supplément grec 247, f. 7r. Source gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France.



Fig. 9 : Détail d'une miniature représentant la mort d'Antoine et Cléopâtre. - Boccace, *De casibus illustrium virorum et feminarum*, British Library Royal 14 E V f. 339r (c.1480). <http://www.bl.uk/catalogues/illuminatedmanuscripts/ILLUMINBig.ASP?size=big&ILLID=37429>

Les serpents sont encore à l'honneur quand l'auteur rapporte la ruse de guerre du carthaginois Hannibal qui eut l'idée de lancer des jarres remplies de ces bêtes venimeuses sur ses ennemis emmenés par **Eumène II de Pergame**, au cours d'un épisode parfois qualifié de « première guerre biologique ». Mais ces bêtes ne sont pas les seules. Car il faut aussi mentionner les coqs à qui les médecins présentaient du poison avant de leur donner de la thériaque pour tester l'efficacité du médicament. Certains de ces récits, que Galien n'aurait jamais repris à son propre compte, empruntent parfois au merveilleux. Tel est le cas de la femelle ourse dont l'auteur croit savoir qu'elle donne naissance à une masse de chair informe qu'elle façonne ensuite avec sa langue pour lui donner figure animale. Ou tel est encore le cas de ce mari difforme qui, pour assurer la beauté de sa descendance, eut recours à une

méthode de callipédie consistant à demander à sa femme de contempler une belle image lors de leurs unions.

Mais l'intérêt du traité, qui a assuré sa postérité parmi les médecins et les pharmacologues, tient aux recommandations et indications très précises données par le médecin sur la préparation de l'électuaire, du choix des ingrédients, avec la façon de déjouer les pièges des faussaires, à l'indication des maladies qu'il était censé combattre. Le médecin devait en particulier avoir l'expérience suffisante pour distinguer les vipères de bonne qualité, capturées au début du printemps, de celles chassées en toute saison par des éleveurs et marchands peu scrupuleux. Il devait être capable d'identifier sans se tromper les différentes variétés de cannelle et de cinnamome, mais aussi de poivre sans tomber dans les pièges des herboristes venus d'orient.



Fig. 10 - Vase à thériaque et son couvercle, de forme cylindrique aplatie, en faïence polychrome, Sud-Ouest, Montauban (?), deuxième moitié du XVIII^e siècle.
Source : Galerie R. Montagut
<https://www.sshp-asso.org/albums/objets/MONTAGUT029.jpg>
ASP?size=big&IID=37429



Fig. 11 - Pot canon Mousiers, XVIII^e siècle, inscription Galbanum, photo Ezoura, 2009.
<https://www.sshp-asso.org/albums/flacons/1-Image5b8.jpg>



Fig. 12 : Personnage plantant différents ingrédients ; Parisinus Supplément grec 247, f. 5r ; Nicandre, Thériaka ; Source : gallica.bnf.fr/Bibliothèque nationale de France

Il devait ensuite savoir préparer chacun des ingrédients de façon appropriée, en commençant par les vipères et en poursuivant avec les autres ingrédients qu'il convenait selon les cas de couper, écraser, ou pilonner, puis de passer au crible et pour certains d'humecter avec du vin, avant de les intégrer au mélange selon un ordre bien défini en ajoutant miel, résine et galbanum.

Après avoir été chauffée dans un vaste chaudron, et parfaitement mélangée grâce aux bras d'un homme fort, la préparation était déposée dans des ustensiles (de préférence de verre ou d'argent) où on la laissait vieillir plusieurs années :

- › **douze années** pour une thériaque équilibrée ;
- › **cinq ou sept ans** pour une thériaque plus puissante utilisée contre les morsures et les poisons ;

- › jusqu'à **trente ans** contre les maladies graves ;
- › et même **soixante ans** contre les autres maladies ;
- › au-delà le médicament n'a plus d'effet.

L'auteur ne résiste alors pas à dresser un riche catalogue de maladies toutes plus terribles les unes que les autres (épilepsie, phrénitis, difficultés respiratoires, maux d'estomac, vers dans les intestins, ictères, calculs, dysenteries, lienteries, coliques de toute nature, hémorragies, hémorroïdes, goutte, paralysies, spasmes, fièvres, mais aussi **mélancolie**) suivi de la description des effets de la thériaque sur chacune.

En usage interne (sous forme de potion) ou externe (appliquée sur la peau), la thériaque est en particulier recommandée contre l'hydropisie dont souffrent les victimes de la rage, et elle est même utile contre les effets d'un air vicié, comme dans les épidémies de peste.

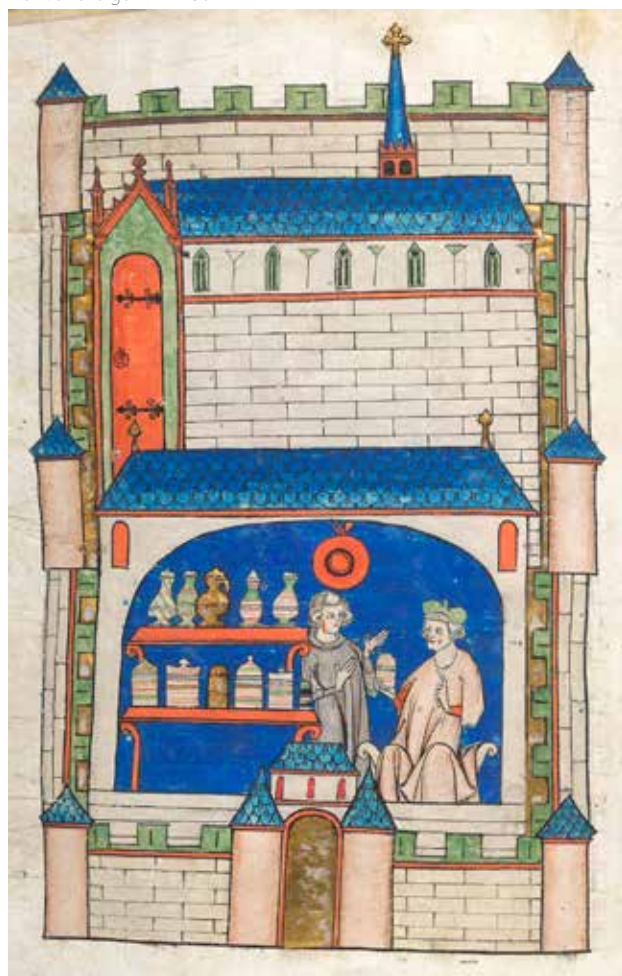
Enfin, dans un souci d'exhaustivité, l'auteur ajoute la recette des sels thériaques préparés à base de vipères entières et plus particulièrement adaptés au traitement des affections dermatologiques (taches, dermatoses, lichens...).

Telle qu'elle a été mise au point par Andromaque, la recette de la thériaque a été reprise sans grand changement par des générations d'archiatres qui se sont contentés ici ou là de modifier tel ou tel dosage ou de substituer tel ingrédient à tel autre devenu trop rare ou trop cher. Car ce qui frappe dans l'histoire de cette Grande thériaque comme l'ont dénommée les Arabes pour la distinguer de la multitudes de petites thériaques sans rapport avec le nom d'Andromaque, c'est bien plutôt l'étonnante permanence avec laquelle

Fig. 13 : Moyse Charas, Thériaque d'Andromachus, Paris, Olivier de Varennes, 1668. Source : Collection BIU Santé Médecine. <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/images/index.php?refphot=08132>



Fig. 14 : Mattheus Platearius (Plateaire ou Plataire, † env. 1161), Livre des Simples Médecines (*De simplici medicina* ou *Circa instans*), traduction française, France Nord (Amiens ?) vers 1300-1310, f. 49v : l'apothicaire ; British Library Sloane 1977. <http://www.bl.uk/catalogues/illuminatedmanuscripts/ILLUMINBig.ASP?size=big&IILLID=4359>



un médicament aussi complexe a continué d'être élaboré au cours des siècles qui ont suivi.

De fait, d'Aetius d'Amide (VI^e siècle), premier byzantin à citer notre traité, à Moïse Charas, célèbre pharmacien français mort en 1698, la thériaque a été adaptée et adoptée sans grand changement en orient comme en occident⁶.

Sa recette, traduite en syriaque, en arabe⁷ ou en latin, s'est exportée jusqu'en Inde, au Tibet ou en Chine. Au XVII^e siècle, la thériaque était encore confectionnée en place publique à Montpellier⁸ ou à Venise et elle continua de figurer en bonne place dans toutes les bonnes apothicaireries tout au long du XVIII^e siècle. En France, elle resta régulièrement inscrite au Codex jusqu'en 1884.

6 F. Chast, « La thériaque à l'époque moderne. Chronique d'une mort annoncée du XVI^e au XIX^e siècle », *Revue d'Histoire de la Pharmacie* n° 368, 2011, p. 493-510.

7 J. Ricordel, « La thériaque en débat dans les traités arabes », *Revue d'Histoire de la Pharmacie* n° 367, 2010, p. 271-284.

8 Jean-Louis Bosco, « Ce que fut la thériaque de Montpellier », *Revue d'Histoire de la Pharmacie* n° 367, 2010, p. 285-294.



Fig. 15 : Apothicairerie de Mâcon XVIII^e siècle ; sur la console en chêne un grand pot de montre en faïence de Lunéville marqué « Theriaque », orné de motifs floraux peints, de guirlandes de fleurs en relief et d'un grand tournesol à son sommet.
Source : Art et patrimoine
<http://artetpatrimoinepharmaceutique.fr/ark:/naan/a011449659543fzwcwL0/02b3752324>
pharmaceutique.

Fig. 16 : Apothicairerie de Lyon ; dans la niche de la partie centrale, sculpture de Galien signée « SB. Gradit 1780 » ; deux scènes médicales sont sculptées en haut des encoignures : un arracheur de dents intervenant sur une femme et un apothicaire préparant la thériaque, tenant des ciseaux et un serpent au bout de sa pince. Source : Art et patrimoine pharmaceutique.
<http://artetpatrimoinepharmaceutique.fr/ark:/naan/a011449659543BfpZqA/3887ce606f>



Fig. 17 : Pharmacie à Turin ; photo personnelle

“ Les illustrations des *Sonnets du Docteur* de Georges Camuset”

Jean-François Hutin



Fig. 1



Fig. 2

Le docteur Georges Camuset (Lons-le-Saunier, 1840 - Paris, 1885)¹ fut l'auteur de quelques ouvrages d'ophtalmologie, mais ce furent *Les Sonnets du Docteur* qui lui assurèrent la postérité car ce livre ne compta pas moins de neuf éditions illustrées par des artistes différents sur près de soixante-dix ans.

L'édition originale de ce « *recueil d'une quarantaine de pièces d'inspiration bouffonne et de style parnassien, sur la médecine, la maladie, les malades, les remèdes* »² parut anonymement en 1884, Ed. du Raisin, Imprimerie Darantière à Dijon. Il s'agissait d'un petit ouvrage in octavo de quarante-huit pages et de trente-huit « *poèmes satiriques, assez lestes, d'une fantaisie légèrement grivoise* »³. L'ouvrage, décoré de bandeaux, lettrines et culs-de-lampe, comportait un fac-similé d'une lettre du gastronome, journaliste, romancier et poète, Charles Monselet (Nantes, 1825- Paris, 1888), voisin de Camuset du quai Voltaire et probable compagnon de table, et d'un frontispice de Clairin [Fig. 1] ainsi que d'une eau-forte de Félicien Rops [Fig. 2].

1 Pour une notice biographique sur Georges Camuset, voir Philippe Doger der Spéville, « Un médecin poète. Georges Camuset (1840-1885) » et A. Brunerie, « Deux ophtalmologistes dijonnais », *Cahiers lyonnais d'histoire de la médecine*, 1960, Lyon, n° 1.

2 Léon Dieux, *Mercure de France*, 15 mars 1925.

3 Vicairie II-39 ; Talvart et Place II-287.

Les circonstances de la rencontre entre le peintre, dessinateur, illustrateur, aquafortiste et graveur belge Félicien Rops (Namur, 1833-Corbeil-Essonnes, 1898) et l'auteur des *Sonnets du Docteur* ne nous sont pas connues, mais on peut penser que l'œuvre « médicale » de Rops, notamment les dessins en couleur des « *Cent légers croquis sans prétention pour réjouir les honnêtes gens* » réalisés entre 1878 et 1881 pour le bibliophile Jules Noilly étaient connus de Camuset. Ces dessins représentant « La Médecine », « La leçon d'hygiène », ou « Le massage » correspondaient tout à fait au genre d'illustrations voulues par Camuset pour agrémenter ses sonnets⁴.

Néanmoins, Rops avait aussi travaillé pour l'éditeur Auguste Poulet-Malassis. Ce dernier lui avait confié des illustrations d'ouvrages licencieux qui lui avaient valu une réputation sulfureuse. Ceci explique la lettre de quatre pages, illustrée d'un croquis, datée du 29 août 1883, dans laquelle Camuset demande prudemment à son ami des compositions « *montrables, étant donné la note gaillarde du livre ; mais je ne veux rien d'obscène* »⁵.

Les illustrations de Rops pour l'ouvrage de Camuset auraient dû être beaucoup plus nombreuses comme le laisse penser la correspondance entre l'auteur et l'illustrateur. Celle-ci témoigne néanmoins de l'émulation qui exista entre les deux hommes, Camuset composant un sonnet à partir des dessins de Rops et ce dernier s'inspirant autant des vers que des esquisses de Camuset pour ses illustrations. Mais ces lettres nous montrent aussi les difficultés de Camuset à faire travailler Rops, parfait dilettante, promettant beaucoup, travaillant peu⁶.

Le 23 octobre 1893, Camuset envoya ainsi à Rops « *les sonnets qui paraissent le mieux devoir convenir à son genre d'inspiration* », notamment « *Blennorrhagie* » et « *Le Spéculum* »⁷, ainsi qu'un croquis de sa main. Il demandait par ailleurs à son correspondant de se hâter de lui envoyer « *un frontispice et quelques eaux fortes* ». Rops les lui promit pour le 6 décembre, à condition que Camuset prenne en charge les frais de tirage. Dans sa réponse, Rops jugeait le croquis de Camuset « *juste et étonnant* ». Pour le frontispice, il imaginait « *un docteur vu de dos, en toge ! Le bout de l'oreille soulève la toque : un bout de corne de satyre !* ».

Deux jours plus tard, Rops écrivait :

« *Il y a un sonnet que je m'attendais à trouver car j'ai le dessin qui n'a pas paru et que je comptais te coller. Sonnet nécessaire, absolument nécessaire ! et que tu feras merveilleusement : l'Auscultation* ».

Vers 1858, Rops avait en effet peint une huile sur toile intitulée « La visite du médecin » où l'on voit un praticien ausculter sa patiente en lui posant l'oreille sur la poitrine. Il envoya un croquis à Camuset qui s'enthousiasma :

« *Ton dessin m'a rendu la tâche facile* », mais de dessin définitif, point.

4 H. Dorchy, « Félicien Rops : La médecine, les médecins et ses maladies », *Rev. Med. Brux.* 2005, p. 59-64 et 119-128.

5 Vente P. Bergé de la Bibliothèque littéraire Albert-Louis Natural, Lot n° 152, 2009.

6 Cette correspondance est rapportée en partie par Maurice Genty dans le supplément illustré du *Progrès Médical* de 1929, 6^e année.

7 Reproduite dans *Le Progrès médical*, Supplément illustré, 1929, 6^e année à partir de *L'œuvre gravée et lithographiée de Félicien Rops*, par Maurice Exsteens, Paris, 1928.

Il sera néanmoins repris dans une seconde édition [Fig. 3] pour illustrer le sonnet de Camuset intitulé « Auscultation », qui se termine par ces vers :

*« Et, dans des gestes téméraires,
L'Étudiant à pleines mains
Palpe ses premiers honoraires. »*

Ce courrier du 30 octobre 1883 nous apprend par ailleurs que l'illustrateur fut à l'origine du titre «*Les sonnets du Docteur*», «*simple, net, sans prétention*».

Rops y évoque aussi des sonnets qui porteraient sur le massage, l'hydrothérapie, l'apoplexie et la médecine légale, autant de sujets de poèmes présents ou à venir, mais aussi un frontispice inspiré du sonnet « Chlorose », où une « *petite fille en chemise, à sa fenêtre, soupire aux arondes* ».

En réponse, Camuset envoya les titres d'autres sonnets et surtout une idée de frontispice avec un croquis représentant « *un Médecin de Molière qui pourra me ressembler qui enfourche Pégase* »⁸.

Mais Rops, qui lui avoue pourtant être « *fou des sonnets du Docteur* » et qui promet aussi des croquis sur des sujets non encore abordés par Camuset comme le diabète, la goutte, ou La Salpêtrière, ne tient pas ses promesses et encore moins les délais, loin s'en faut. Le croquis de la « *Constatation des sévices graves* », qui deviendra « *Ecchymoses* » [Fig. 4] dans le recueil, permet à Camuset d'écrire un sonnet, dont les dernières strophes sont :

*« Et la nigaude d'exposer
Un vallon noir, des sommets roses,
où l'autre pour herboriser
Trouve un parterre d'ecchymoses
Livides fleurs d'alcôve écloses
Sous la ventouse du baiser »*



Fig. 3



Fig. 4

8. Le Progrès médical. Supplément illustré. 1929, 6^e année.

Si ce dernier s'enthousiasme pour le dessin «Blennorrhagie» et envoie un croquis pour illustrer le poème « Le Spéculum », les questions d'argent rentraient hélas en jeu car Camuset devait payer l'imprimeur pour des livres qu'il ne pouvait pas encore vendre, faute d'illustrations !

Il fit alors appel à d'autres artistes comme **Clairin** et **Bayard**, dont nous reparlerons, ou **Charles Edmond Delort** (Nîmes,1841-Alger,1895), peintre d'histoire et de genre et illustrateur, espérant forcer Rops à honorer ses promesses. Le 25 janvier le livre était édité à 900 exemplaires selon l'imprimeur, la justification du tirage indiquant néanmoins 500 exemplaires⁹, sans les gravures de Rops, mais avec le frontispice de Clairin. Les choses traînèrent encore quelques mois entre les promesses de Rops pour fournir ses dessins pour le 1^{er} mai et les espoirs toujours déçus de Camuset.

Finalement, le 26 mai, devant son « épouvantable et pathologique négligence », Camuset libérait Rops de toutes ses promesses, lui demandant juste le dessin de « la petite femme au chapeau noir » à mettre en culspice.

Las de ses relances sans réponse de Rops, hormis quelques ébauches et de nouvelles promesses, Camuset mit finalement en vente en novembre 1884 ses sonnets illustrés avec le pégase de Clairin [Fig. 1] et, miracle, l'eau-forte de Rops de « la petite femme au chapeau noir » [Fig. 2].



Fig.1



Fig.2

Cinq états de cette oeuvre nous sont connus, chacun avec des variantes. C'est le cinquième état qui fut choisi pour illustrer l'ouvrage de Camuset. Le cuivre servit pour d'autres oeuvres : en petite affiche pour *Les Rimes de joie* de Théodore Hanon et en menu pour la crémaillère de Doucé qui ne fut jamais pendue !¹⁰.

Georges Jules Victor Clairin (Paris, 1843 - Belle-Île-en-Mer, 1919) était un peintre et illustrateur orientaliste français surtout connu pour ses portraits de Sarah Bernhardt et pour avoir peint le plafond des foyers de l'Opéra Garnier à Paris (1874), les plafonds des théâtres de Cherbourg, Tours, ou Épernay, ou la coupole de la Bourse de commerce de Paris. Pour son frontispice représentant un médecin en chapeau pointu brandissant un bâton d'Hermès en guise de caducée [Fig. 2], Clairin s'était montré fidèle au désir de l'auteur en s'inspirant du croquis représentant « un Médecin de Molière qui pourra me ressembler qui enfourche Pégase » que Camuset avait envoyé à Rops.

Deux textes d'Octave Uzanne (1851-1931) furent publiés au sujet des *Sonnets du Docteur* et nous donnent de précieux renseignements sur ces illustrations. On y apprend aussi qu'Octave Uzanne avait pris part à l'édition de l'ouvrage de Camuset, sans doute en facilitant l'impression par l'imprimeur dijonnais Darantière, comme il le fit d'ailleurs pour faire imprimer *La France juive* de Drumont chez le même imprimeur deux ans plus tard.

10 Maurice Exsteens, *L'oeuvre gravée et lithographiée de Félicien Rops*, Paris 1928 ; Félicien Rops. Catalogue raisonné de l'oeuvre gravée et lithographiée, E. Rouir, Bruxelles 1992.

9 Vicaire II-39.

Nous ne savons rien par contre des relations d'Octave Uzanne et du Docteur Camuset, mais ils habitaient tous deux quai Voltaire, au 17 pour Uzanne, au 23 pour Camuset, et il est possible que cette proximité géographique soit le point de départ de leur relation.

De plus, le fait que Camuset soit « oculiste », selon le terme de l'époque pour ophtalmologiste, alors qu'Octave Uzanne souffrait depuis son plus jeune âge de troubles de la vue, laisse aussi penser que le journaliste a peut-être eu recours aux services du praticien.

« Ses sonnets, écrivit Uzanne en janvier 1885, sont exquis et pleins d'originalité ; c'est de la médecine lyrique qui pourrait, dans une note spirituelle et délicate, faire une redoutable concurrence au Livre des Convalescents du pitre Cadet. [...] Dix autres pièces sont aussi remarquables : le Cataplasme, Ecchymoses, le Massage, Dermatologie, Congestion cérébrale, Bonbon laxatif, Médecine légale, Transformisme, les Gaules, la Langue fumée, sont dignes des suffrages de tous les lettrés délicats. [...] Ce joli petit livre s'ouvre par un frontispice de Georges Clairin et se termine par un curieux culispice à l'eau-forte de Félicien Rops, le chemisier favori des déesses de la mythologie moderne et le gantier des amours, le seul qui sache

attacher une jarretière sur les mailles rosées d'un bas follement capiteux ; un grand artiste, en un mot, qui est dans l'art le Villon des petites villotières et le Rembrandt des sabbats charnels. »¹¹

Dans la deuxième notice, Uzanne écrivit « Les Sonnets du Docteur sont une des curiosités bibliographiques à l'édition desquelles le Bibliophile [Octave Uzanne] prit part. - Rops devait l'illustrer en entier, mais il ne parvint à fournir qu'un culispice. Les jolies lettres du docteur ont trait à l'impression des sonnets et à la paresse de Rops, qui mériterait cependant d'être salué par le cliché : le plus fécond de nos aquafortistes. »¹²

11 Octave Uzanne. Notice publiée dans *Le Livre*, Livraison du 10 janvier 1885.

12 Notice rédigée par Octave Uzanne pour la vente des Livres contemporains d'un écrivain bibliophile [vente Octave Uzanne des 2 et 3 mars 1894].

Camuset mourut en 1885 à quarante-cinq ans, quelques mois après la sortie tant attendue de son livre, et les sonnets furent donc réédités à titre posthume en 1888 à Paris, toujours par les imprimeries Darantière de Dijon. Cette seconde édition comportait huit sonnets de plus que la première et était illustrée de quatre eaux-fortes : les deux de Félicien Rops que le pauvre

Camuset avait tant attendues pour « Auscultation » [Fig. 3] et « Ecchymoses » [Fig. 4], une figure d'Emile Bayard pour le « Homard à la Coppée » et une figure non signée pour « Transformisme », mais attribuée à Louis Auguste Mathieu Legrand, peintre, dessinateur et graveur français, (Dijon, 1863-Livry-Gargan 1951).

Cet employé de banque avait suivi les cours du soir à l'école des beaux-arts de Dijon et obtenu le prix Devosge en 1883. En 1884, Legrand s'était installé à Paris et initié aux techniques de gravure avec Félicien Rops, sa technique préférée étant celle de l'aquatinte. On peut penser que ce dernier fut à l'origine de cette illustration.

Cette édition comportait par ailleurs une préface d'Armand Silvestre, elle aussi inédite, qui révélait le nom de l'auteur, Georges Camuset. Cette édition est la plus recherchée des bibliophiles car elle est la première à contenir, -enfin !- les deux belles eaux-fortes de Rops et parce que son tirage fut des plus restreints, limité à deux cents exemplaires, dont cent sur Japon.

Un petit mot sur **Émile-Antoine Bayard** (La Ferté-sous-Jouarre, 1837- Le Caire, 1891), contemporain de Gustave Doré, peintre, décorateur, dessinateur et surtout un illustrateur régulièrement mis à contribution pour des journaux et périodiques de l'époque. L'éditeur Louis Hachette fit souvent appel à lui pour mettre en image des romans, notamment ceux de la Bibliothèque rose.

Octave Uzanne n'a pas rendu compte dans la presse de la réédition de 1888, pas plus qu'il n'évoqua la troisième édition tirée à 500 exemplaires parue en 1893. Cette édition, toujours imprimée chez Darantière, comportait les 46 sonnets de la seconde édition et les trois illustrations de Félicien Rops réunies : le culispice de l'édition de 1884 mis en frontispice, « Auscultation » et « Ecchymoses » de l'édition de 1888.

Si Les Editions du Raisin, Dijon, sans date (vers 1930) donnèrent une belle édition typographique, toujours imprimée par Darantière, de 49 pages dans un tirage unique limité à 950 exemplaires sur vergé crème fort, mais sans illustration et destinée aux professeurs de médecine, plusieurs éditions illustrées sortirent en 1926, 1929, vers les années 1930, 1931, 1945 et enfin 1951 avec la participation de grands illustrateurs aux styles bien différents comme le montrent les illustrations reproduites dans cet article¹³!

13 Nous avons volontairement choisi de reproduire les illustrations des mêmes poèmes pour pouvoir comparer les styles des artistes. (Massage : Fig. 5, 8, 14, 22, 24 ; Ecchymose : Fig. 4, 10, 16, 21, 25 ; Dichotomie : Fig. 13, 19, 28 ; Le spéculum : Fig. 11, 18, 23, 27 ; Auscultation : Fig. 3, 12, 15, 20, 26 ; Dermatologie : Fig. 9, 17)



Fig. 5

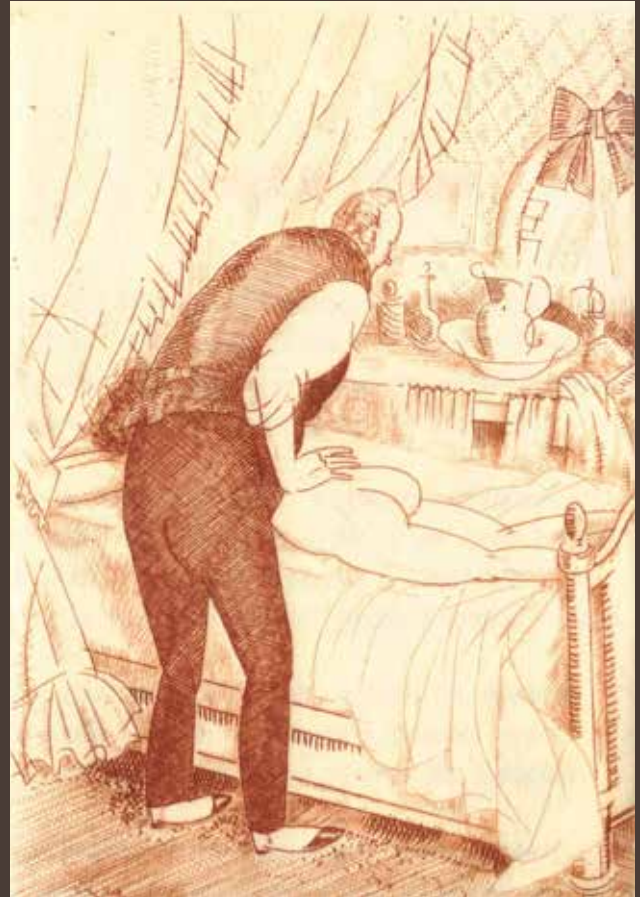


Fig. 6

En 1926, les Éditions du Raisin firent ainsi appel à Jean-Émile Laboureur (Nantes, 1877- Kerfalher près de Pénestin, 1943) pour illustrer la quatrième édition, presque cinquante ans après la première. L'ouvrage de 76 pages fut tiré à 305 exemplaires dont 25 numérotés sur papier Van Gelder vélin blanc.

Écrit volotairement par l'éditeur selon la mode typographique de 1880, il comprenait une suite en noir et une suite en sanguine de quatre eaux-fortes. Celles-ci illustraient les sonnets « Bandages et appareils » [Fig. 5], « Congestion cérébrale » et « Le homard à la Coppée » et « Massage » [Fig. 6], illustrant la strophe :

*« Tel plongeant ses bras nus aux sein des pâtes blanches,
Le gindre enfariné, dévêtu jusqu'aux hanches,
Pétrit des petits pains – qui ne sont pas pour lui »*

Laboureur, initialement graveur sur bois, était surtout connu pour ses nombreuses gravures au burin à partir 1912, en planches individuelles ou pour ses illustrations de livres

d'auteurs contemporains. Son dessin se rapprochait du cubisme et son rôle est jugé par les historiens d'art comme « considérable dans le grand mouvement de l'art moderne ».



Fig. 11



Fig. 8



Fig. 12



Fig. 9



Fig. 7



Fig. 10

A peine trois années plus tard, Les Médecins Bibliophiles firent appel à **Albert Puyplat** (Paris 1876-?), élève de Merson, peintre et illustrateur de livres, pour illustrer l'édition qu'ils donnèrent à Paris en 1929 pour leur société. Cette édition présentée en feuilles sous chemise et étui fut imprimée à 150 exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder, les cent premiers étant réservés aux sociétaires. L'ouvrage était illustré de

50 eaux-fortes dessinées et gravées en sépia dont 2 in texte pour l'Avant-propos et la Table et 48 hors texte. Ces fines illustrations satiriques sur les moeurs des médecins accompagnaient la préface de Monselet [Fig. 7], chacun des 46 sonnets dont, entre autres, « Massage » [Fig. 8], « Ecchymoses » [Fig. 9], « Le spéculum » [Fig. 10], « Auscultation » [Fig. 11], « Dichotomie » [Fig. 12] et « Dermatologie » [Fig. 13], illustrant la dernière strophe :

*« Ils vont, et devant eux marche le professeur,
Comme un faune jaloux qui s'avance, grondeur,
Pour troubler vos ébats amoureux, belles nymphes ».*

Fig. 13





Fig. 14



Fig. 15



Fig. 16

Le menu du dîner du 24 janvier 1930 était également orné d'une illustration ainsi, bien-sûr, que « Le homard à la Coppée ». L'ouvrage comportait par ailleurs la liste des membres de la Société des médecins bibliophiles pour l'année 1929.

Vers 1930, les laboratoires Camuset, dont le nom est une simple homonymie avec l'auteur¹⁴, firent appel à **Jacques Touchet** (Paris, 1887 - Paris, 1949). Ce dernier avait été l'élève de Paul Renouard et de Louis Morin, et avait collaboré à l'hebdomadaire *l'Illustration* et réalisé de nombreux dessins publicitaires. Cette édition sortit quatre fascicules in-8 de six poèmes sous forme de plaquettes médicales distribuées aux

médecins sous le titre *Poèmes et sonnets du Docteur*.

Le premier fascicule comportait notamment « Massage » [Fig. 14], le deuxième « Auscultation » [Fig. 15] et « Ecchymoses » [Fig. 16], le troisième « Dermatologie » [Fig. 17] et « Le spéculum » [Fig. 18], le quatrième, « Chlorose » ou « Dichotomie » [Fig. 19], illustrant la strophe :

« Puis, quand ils ont semblé
partager sa besogne,
Confraternellement partagent,
sans vergogne,
L'or sanglant mis aux pieds du
Grand Opérateur. »

¹⁴ Comme Camuset le précise lui-même dans un courrier adressé à la *Gazette médicale*, 1872, série 4, n° 01, p. 616.

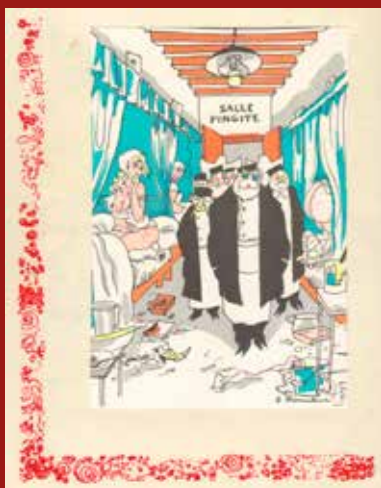


Fig. 17

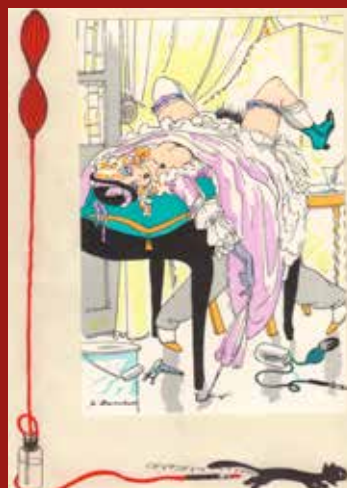


Fig. 18



Fig. 19

Touchet illustra de nombreux ouvrages jusque dans les années cinquante. En rapport avec la médecine, on lui doit notamment des illustrations dans la revue *Ridendo* et quelques couvertures comme *Knock* de Jules Romains, ou *Le Médecin malgré lui* de Molière, chez Innothéra.

En 1931, ce fut le tour de **Joseph Hémard** (Les Mureaux, 1880- Paris, 1961), dessinateur et illustrateur qui publia des dessins humoristiques et des bandes dessinées dans des journaux et illustra aussi les grands auteurs classiques, de prêter sa plume à une nouvelle édition sous le titre *Quelques-uns des Sonnets du docteur*.

Cette édition, que l'on doit aux Laboratoires Métadier de Tours, ne comportait que sept poèmes illustrés :

- › « Auscultation » [Fig. 20],
- › « Bonbon laxatif »,
- › « Ecchymoses » [Fig. 21],
- › « Massage » [Fig. 22],
- › « Maladies secrètes »,
- › « Le raccomodage »,
- › et « Le spéculum » [Fig. 23], illustrant la dernière strophe :

*« Son cautère à peine soufflé,
L'opérateur, courbant la tête,
Adore ce qu'il a brûlé »*

Membre des Humoristes qu'il présidera après 1918 comme successeur de Poulbot, Hémard travailla aussi à des illustrations publicitaires, notamment pharmaceutiques, et parmi les principaux ouvrages « médicaux » qu'il illustra citons :

- › **Molière** : *Le Malade imaginaire* (1921)
- › **François Rabelais** : *Gargantua et Pantagruel* (1922)
- › **Jean Valincourt** : *La Muse à l'officine* (1931)
- › **Académie de l'humour français** : *Dictionnaire de l'Académie de l'humour français* (1934) et *Dictionnaire Humoristique de la Médecine* (1939)
- › **Dr P.-A. Créhange** : *Scènes de la vie médicale* (1939)
- › **Anonyme** : *Les Caquets de l'accouchée* (1941).

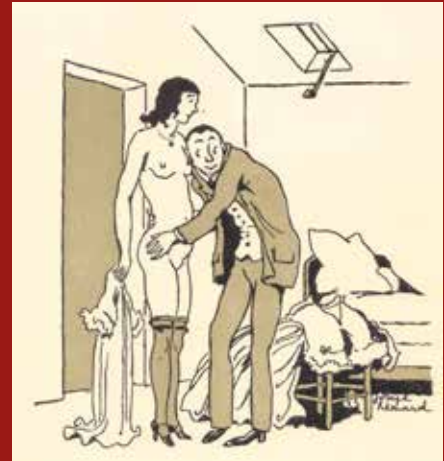


Fig 20

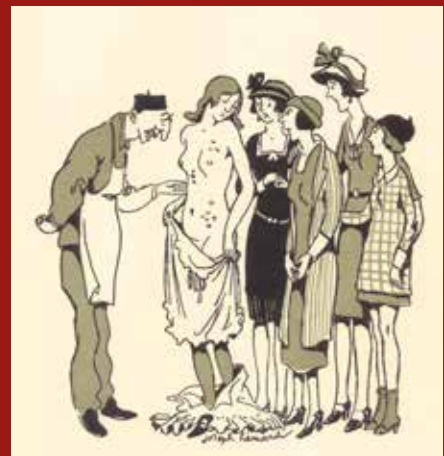


Fig 21

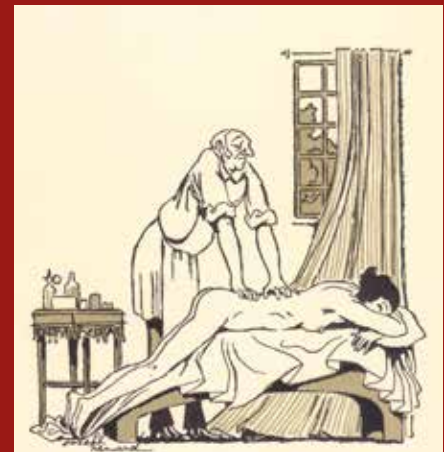


Fig 22

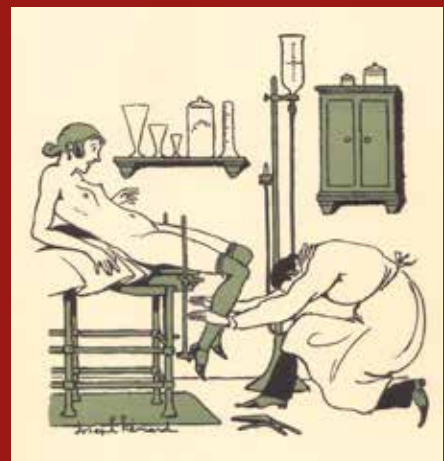


Fig 23



Fig 24

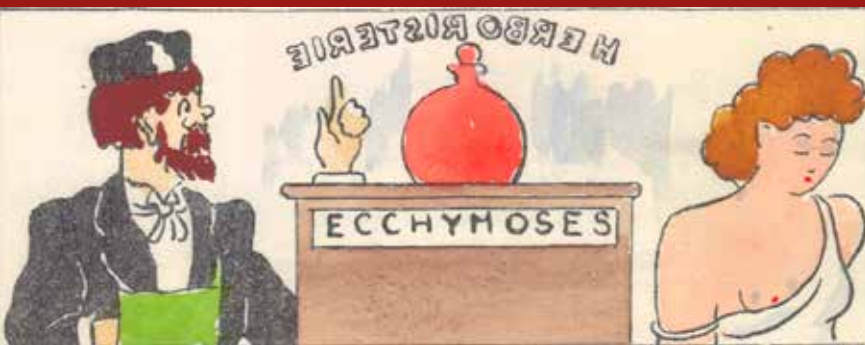


Fig 25



Fig 26



Fig 27



Fig 28

Dorel tira une nouvelle édition en 1945 à vingt exemplaires numérotés sur vélin, illustrée, calligraphiée et coloriée à la main par **Charles Dubin**, béarnais, né à Orthez.

Il s'agissait d'un ouvrage in-4, en feuilles, sous chemise, de 49 pages, adressé à quelques privilégiés, comportant l'ensemble des poèmes de la seconde édition illustrés in-texte à l'exemple de :

- › « Massage » [Fig. 24],
- › « Ecchymoses » [Fig. 25],
- › « Auscultation » [Fig. 26],
- › « Le spéculum » [Fig. 27] ou
- › « Dichotomie » [Fig. 28].

Enfin, en 1951 **Paul-Émile Bécot** (1885-1960 à Paris) illustra *L'oeuvre libertine des poètes du XIX^e siècle*, parue chez Georges Briffaut éditeur, Paris. Cet ouvrage in-8 de 190 pages, tiré en 1050 exemplaires dont 50 sur velin du Marais reprenait 29 sonnets de Camuset (p. 120 à 137), dont seul « Auscultation » était illustré [Fig. 29], à côté d'écrits de J. Méry, V. Hugo, J. Janin, T. Gautier, G. Nadaud, Ch. Baudelaire, A. Delvau, Ch. Monselet, A. Glatigny, ou H. Murger. Peintre, graveur et dessinateur français et titulaire d'un premier second grand prix de Rome en 1920, Bécot est connu pour des portraits d'écrivains français, mais surtout passé à la postérité comme illustrateur de livres érotiques, comme le montre cet ouvrage. Enfin, Benoît Junod évoque une édition illustrée en 1952 par le docteur Jean Morisot, alias Jean de Sauteval, stomatologiste et spécialiste d'ex-libris érotiques, mais nous n'avons retrouvé aucune trace de cette édition¹⁵.

15 Benoît Junod, *Les ex-libris érotiques et singuliers du Dr. Jean Morisot, alias Jean de Sauteval*, Editions Humus, Lausanne, 1997.

Cette revue de la littérature des éditions illustrées des **Sonnets du Docteur** de 1884 à 1951 permet ainsi de suivre l'évolution de l'illustration d'un même ouvrage sur près de soixante dix ans. À partir des années cinquante, la mode n'était hélas plus à la poésie, encore moins grivoise, et les médecins bibliophiles commençaient à disparaître... Comme il aurait pourtant été amusant de voir une dixième édition illustrée par Reiser en 1980 et, pourquoi pas, une onzième en 2017 par Jul !

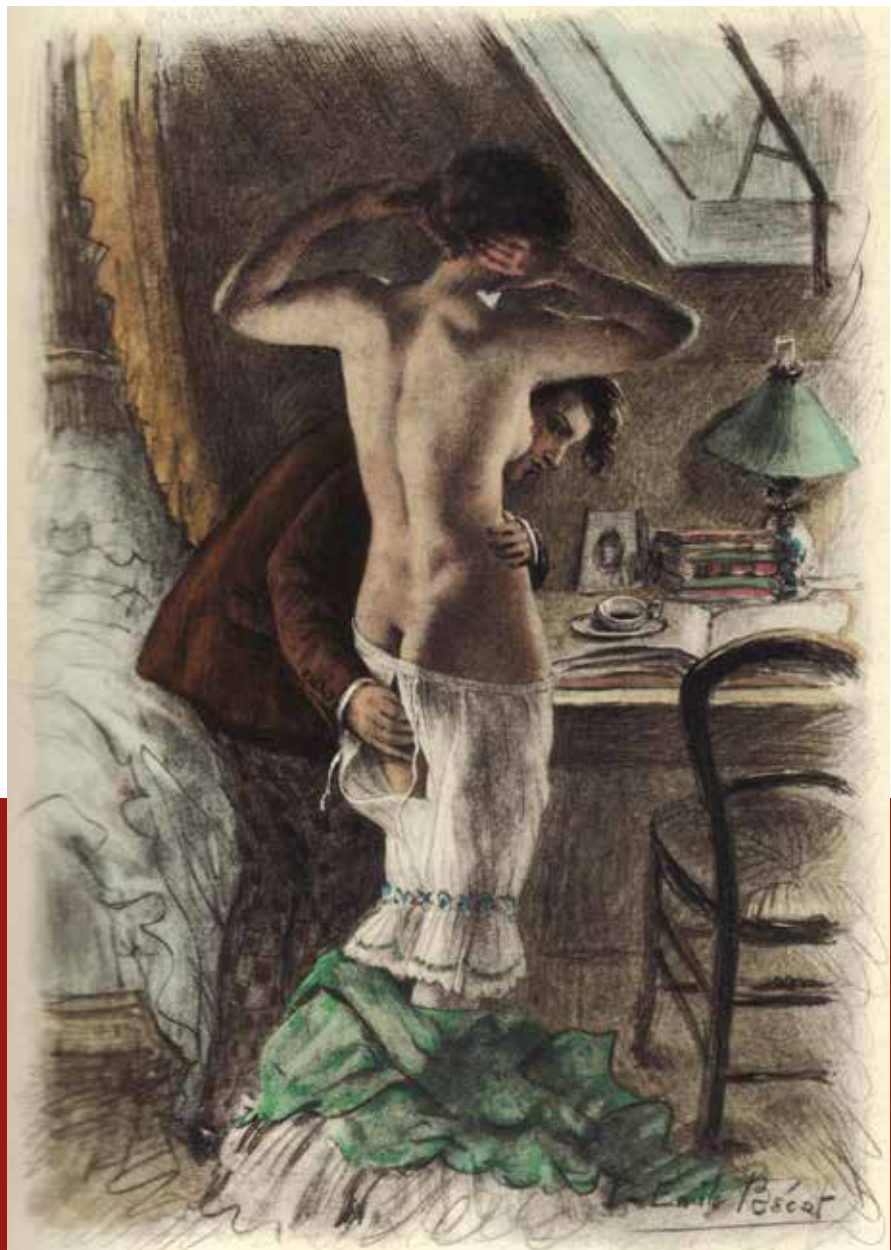


Fig 29

“ Prix de thèse en histoire de la médecine Georges Robert 2016 ”

Reportage photographique : Patrice Le Floch-Prigent.



Conformément à ses statuts, la **Société Française d'histoire de la médecine** décerne chaque année deux prix de thèse en histoire de la médecine, mention sciences médicales et mention sciences humaines. En 2015, Monsieur Georges Robert, un de nos plus fidèles membres, a laissé à son décès un beau legs à la société en vue de promouvoir les recherches en histoire de la

médecine. C'est donc avec un réel plaisir mais aussi avec une certaine émotion que nous pouvons dès cette année associer son nom au prix récompensant chaque année un travail de recherche en histoire de la médecine. Un hommage reconnaissant lui a été rendu lors de la séance du samedi 17 décembre 2016 et publié dans notre revue *Histoire des sciences médicales* 2016 (4), p. 394-395.

Pour sa XXXII^e édition, la Commission des Prix de la SFHM a décidé d'attribuer les prix suivants :

**MENTION SCIENCES MÉDICALES,
À MADAME NAZIFE YILDIZ,**

pour son travail de thèse soutenu à Lyon 1 en 2015, et intitulé *Lèpre, lépreux et léproseries : histoire générale à travers les siècles. Les léproseries à Lyon et dans sa région.*



**MENTION SCIENCES HUMAINES,
À MONSIEUR ANDRIC CAPELLA,**

pour son travail de thèse intitulé *L'encadrement des professions libérales en France : l'exemple du corps médical de la III^e à la IV^e République. De la conception à la confirmation des ordres de santé*, et soutenu le 23 novembre 2015 à la faculté de droit et science politique de ice.



La remise des prix a eu lieu le 25 mars 2017 dans la salle du Conseil de l'Université Paris-Descartes. Les lauréats ont reçu la médaille de la société, gravée à leur nom, ainsi qu'un chèque. Ils ont ensuite brièvement présenté leur travail. Leur intervention a été publiée dans *Histoire des sciences médicales* 2017 (1), p. 17-20.



“ Prix 2016 d’histoire de la médecine de l’Académie nationale de médecine et de la Société française d’histoire de la médecine ”

Reportage photographique : Patrice Le Floch-Prigent.
Remerciements : M. Damien Blanchard



La remise du prix commun de la Société française d’histoire de la médecine et de l’Académie nationale de médecine à la lauréate **Madame Marie Boissière** pour son livre, *Bretonneau, correspondance d’un médecin*, publié aux presses universitaires de Tours en 2015 en trois tomes, a eu lieu lors de la séance solennelle de l’Académie, le mardi 20 décembre 2016 de 10H30 à 12H30.

Madame le Professeur Jacqueline Vons, présidente de la SFHM, et Monsieur le Professeur Jean-François Allilaire, secrétaire adjoint de l’ANM, ont remis conjointement ce prix à Madame Marie Boissière lors de cette cérémonie particulièrement brillante dans la salle des séances de l’Académie nationale de médecine, 16, rue Bonaparte, Paris, comme en témoigne le bref reportage photographique ci-contre.

- 1 Le grand escalier d’honneur
- 2 À gauche de l’entrée de la salle des séances : bustes, tableaux (dont Bretonneau) et la leçon d’anatomie de Rembrandt en haut (copie)
- 3 Académie nationale de médecine
- 4 Remise du prix commun par Madame Jacqueline Vons et Monsieur Allilaire
- 5 Le verre de l’amitié après la cérémonie
- 6 L’ensemble du bureau de l’Académie Nationale de Médecine de gauche à droite Mrs les Professeurs Allilaire, secrétaire adjoint, Claude Jaffiol, vice-président, Pierre Bégue, président, Daniel Couturier, secrétaire perpétuel, Jacques Rouesse, trésorier, avec les lauréats. La statue d’Hippocrate domine la scène



2017 numéro
01

Directeur de la publication
Jacqueline Vons

Responsables éditoriaux
**Jacqueline Vons
& Danielle Gourevitch**

Conception
& réalisation graphique
Alexandra Louault

©Crédits photos/illustrations

Couverture
SFHM - Fotolia.com

p. 4-13
Véronique Boudon-Millot

p. 14-25
Jean-François Hutin

p. 26-29
Patrice Le Floch-Prigent

Pour citer les articles :

Véronique Boudon-Millot

"De la thériaque pour les empereurs :
de l'archiatre de Néron à celui de Sévère"
- *e.sfhm*, 2017, vol. 1, n° 1, p. 4-13.

Jean-François Hutin

"Les illustrations des *Sonnets du Docteur*
de Georges Camuset"
- *e.sfhm*, 2017, vol. 1, n° 1, p. 14-25.

Patrice Le Floch-Prigent

"Prix de thèse en histoire de la médecine Georges Robert 2016"
"Prix 2016 d'histoire de la médecine de l'Académie nationale de médecine
et de la Société française d'histoire de la médecine"
- *e.sfhm*, 2017, vol. 1, n° 1, p. 26-29.

Consultable en ligne

<http://www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/esfhm/esfhmx2017x01.pdf>



e.sfhm est diffusé par la Bibliothèque interuniversitaire de santé (Paris), au titre de la collaboration amicale qui l'unit à la Société française d'histoire de la médecine depuis l'origine de celle-ci.

www.biusante.parisdescartes.fr/sfhm/debut.htm

Supplément de la revue **Histoire des sciences médicales**